

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 148 004

AVIS DE CONVOCATION

Luxembourg, le 04 avril 2024

Les actionnaires de Mirova Funds (ci-après la « **SICAV** ») sont invités à participer à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (l'« **Assemblée générale annuelle** ») qui se tiendra à son siège social situé 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le

26 avril 2024 à 10 h 00 CET

pour examiner et voter les points suivants à l'ordre du jour :

- 1. Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de PricewaterhouseCoopers Société coopérative (le « Réviseur d'entreprise agréé ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.**
- 2. Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.**
- 3. Ratification des versements d'acomptes sur dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.**
- 4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.**
- 5. Reconduction des mandats respectifs de Mirova représentée par Mme Tara HANS, BPCE Life représentée par M. Frédéric LIPKA et M. Jean-Baptiste GUBINELLI, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.**
- 6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.**
- 7. Frais d'audit pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.**
- 8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'Assemblée.**

Les actionnaires sont priés de noter qu'aucun quorum n'est requis pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale annuelle et que les résolutions seront approuvées à la majorité simple des suffrages valablement exprimés par les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée générale annuelle.

Conformément à l'article 450-1 de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (la « **Loi de 1915** »), telle que modifiée périodiquement, et aux statuts de la Société, les Actionnaires peuvent exercer leur droit de vote en personne ou par l'intermédiaire d'un mandataire.

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister personnellement à l'Assemblée générale annuelle, vous pouvez voter :

- en remplissant un formulaire de vote ; ou
- en remplissant le formulaire de procuration ci-joint et en désignant le président de l'Assemblée générale annuelle comme mandataire ; ou
- au service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch (à l'attention du Département Légal, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique).

Le formulaire de procuration est également disponible sur simple demande au siège social de la Société et

auprès du service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique.

Seuls les actionnaires inscrits au registre à la fermeture des bureaux deux (2) jours ouvrables avant l'assemblée générale annuelle sont habilités à voter à l'Assemblée générale annuelle et à tout ajournement de celle-ci.

Conformément à l'article 461-6 de la Loi de 1915, chaque Actionnaire est en droit d'obtenir gratuitement, sur demande et contre une preuve de son titre, huit (8) jours avant l'Assemblée générale annuelle, un exemplaire du rapport des administrateurs et du rapport du réviseur d'entreprise, ainsi que le rapport annuel de la SICAV (y compris les comptes audités) (le « **Rapport annuel audité** ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les documents d'information clé en français et en néerlandais, le prospectus mis à jour, les statuts ainsi que les derniers rapports périodiques en anglais sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la SICAV ainsi que du service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur Fundinfo : www.fundinfo.com.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit
luxembourgeois
Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 148 004

BULLETIN DE VOTE

Pour l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de Mirova Funds (ci-après la « **SICAV** »), qui se tiendra au siège social de Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 26 avril 2024, à 10 h 00 CET (l'« **Assemblée générale annuelle** »).

À envoyer **par télécopie** au numéro (+352) 47 40 66 6503 ou **par e-mail** à lux.cla@bbh.com puis par courrier postal à Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., 80 route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à l'attention de Corporate & Legal Administration, au plus tard deux (2) jours ouvrables avant l'Assemblée générale annuelle (à savoir le 24 avril 2024).
Ou au service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch (à l'attention du Département Légal, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique).

Seuls les formulaires fournis par la SICAV et reçus par la SICAV au moins deux jours ouvrables avant l'assemblée et conformément aux conditions déterminées par la loi seront pris en compte. Les bulletins de vote ne faisant état ni d'un vote favorable ou défavorable, ni d'une abstention seront nuls.

Pour la résolution proposée ou acceptée par le conseil d'administration (le « **Conseil d'administration** »), vous pouvez :

- voter « pour » en cochant la case correspondante (sur la page suivante)
- voter « contre » en cochant la case correspondante (sur la page suivante)
- vous abstenir en cochant la case correspondante (sur la page suivante)

Par le biais de ce bulletin de vote, le (la) soussigné(e)

détenteur(trice) de :

- _____ actions de Mirova Global Sustainable Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Europe Sustainable Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Sustainable Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Europe Environmental Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Climate Solutions Equity Fund¹, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Global Green Bond Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Green and Sustainable Bond Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Europe Sustainable Economy Fund**, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Women Leaders and Diversity Equity Fund², catégorie _____
- _____ actions de Mirova US Sustainable Equity Fund**, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund**, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Short Term Sustainable Bond Fund**, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Future of Food Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Biodiversity Solutions Equity Fund**, catégorie _____

***Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

souhaite voter lors de l'Assemblée générale annuelle de Mirova Funds, qui se tiendra au siège social de la SICAV, situé 80 route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le **26 avril 2024 à 10 h 00 CET** avec l'ordre du jour suivant (l'« **Ordre du jour** ») :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de PricewaterhouseCoopers Société coopérative (le « Réviseur d'entreprise agréé ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée décide d'approuver les rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2. Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'Assemblée décide d'approuver l'« État de l'Actif net » et l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. L'Assemblée décide de présenter le résultat net de l'exercice.

3. Ratification des versements d'acomptes sur dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'Assemblée décide de ratifier les versements d'acomptes sur dividendes effectués :

- **le 26 avril 2023, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**
 - *Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : I/D (EUR), R/D (EUR), N/D (EUR), RE/D (EUR)*)*
 - *Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D (EUR)*, N/D (EUR), I/D (EUR), R/D (EUR), RE/D (EUR)*)*
 - *Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D (EUR), N/D (EUR), R/D (EUR), N/D (H-CHF)*, SI/D (EUR)*, SI/D (H-GBP)*)*
 - *Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D (EUR)*)*

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

***Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

- **le 25 juillet 2023, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**
 - *Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : I/D (EUR), R/D (EUR),*

¹ Anciennement Mirova Global Environmental Equity Fund

² Anciennement Mirova Women Leaders Equity Fund

- N/D(EUR), RE/D (EUR)*
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D (EUR)*, N/D (EUR), I/D (EUR), R/D (EUR), RE/D (EUR)*)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D (EUR), N/D (EUR), R/D (EUR), N/D (H-CHF)*, SI/D (EUR)*, SI/D (H-GBP)*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D (EUR)*)
 - Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund** (catégorie d'actions : EI/D-NPF (EUR)*)
- *Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

- **le 24 octobre 2023, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**

- Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : R/D (EUR), N/D (EUR), I/D (EUR), RE/D (EUR)*)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : R/D (EUR), N/D (EUR), I/D (EUR), M/D (EUR)*, RE/D (EUR)*)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D (EUR), N/D (EUR), R/D (EUR), SI/D (EUR)*, N/D (H-CHF)*, SI/D (H-GBP)*, N/D (H-USD)*)
 - Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund** (catégorie d'actions : EI/D-NPF (EUR)*)
- *Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

- **le 23 janvier 2024, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**

- Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : R/D (EUR), N/D (EUR), I/D (EUR), RE/D (EUR)*)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D (EUR)*, N/D (EUR), I/D (EUR), R/D (EUR), RE/D (EUR)*)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D (EUR), N/D (EUR), R/D (EUR), SI/D (EUR)*, N/D (H-CHF)*, SI/D (H-GBP)*, N/D (H-USD)*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D (EUR)*)
 - Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund** (catégorie d'actions : EI/D-NPF (EUR)*)
- *Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

L'Assemblée décide de ratifier le paiement des **dividendes annuels** le 23 janvier 2024 aux actionnaires des compartiments suivants :

- Mirova Global Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : M/D (EUR)*, I/D (EUR), N/D NPF (USD)*, SI/DNPF (EUR)*, S1/D NPF (H-CHF)*, M1/D (EUR)*, SI/D NPF (CHF)*)
 - Mirova Euro Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : M/D (EUR)*, R/D (EUR), RE/D (EUR)*, SI/D NPF (EUR)*)
 - Mirova Europe Environmental Equity Fund (catégories d'actions : M/D (EUR)*, I/D (EUR), R/D (EUR), SI/D NPF (EUR), M1/D (EUR)*)
 - Mirova Europe Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : I/D (EUR), R/D (EUR), M/D (EUR)*, RE/D (EUR)*)
 - Mirova Future of Food (catégories d'actions : J-S1 /D (GBP)*, J-F/D (GBP)*, J-N1R/D (GBP)*)
- *Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'Assemblée décide d'un quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

5. Reconduction des mandats respectifs de Mirova représentée par Mme Tara HANS, BPCE Life représentée par M. Frédéric LIPKA et M. Jean-Baptiste GUBINELLI, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

L'Assemblée décide de reconduire le mandat respectif de Mirova représentée par Mme Tara HANS, BPCE Life représentée par M. Frédéric LIPKA et M. Jean-Baptiste GUBINELLI jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprise agréé de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

L'Assemblée décide de reconduire le mandat de Réviseur d'entreprise agréé de la Société de PricewaterhouseCoopers Société coopérative jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

7. Frais d'audit pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'Assemblée décide d'accepter les frais d'audit relatifs à l'audit des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'Assemblée.

Autres questions.

Par la présente, le (la) soussigné(e) vote :

POUR	<input type="checkbox"/>	Point 1 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 2 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 3 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 4 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 5 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 6 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 7 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 8 de l'Ordre du jour

CONTRE	<input type="checkbox"/>	Point 1 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 2 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 3 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 4 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 5 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 6 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 7 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 8 de l'Ordre du jour

ABSTENTION	<input type="checkbox"/>	Point 1 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 2 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 3 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 4 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 5 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 6 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 7 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 8 de l'Ordre du jour

Date : _____ 2024

Signature :

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 148004

FORMULAIRE DE PROCURATION

Pour l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de Mirova Funds (ci-après la « **SICAV** »), qui se tiendra dans les bureaux de Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., sis 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 26 avril 2024 à 10 h 00 CET (l'« **Assemblée générale annuelle** »).

À envoyer **par télécopie** au numéro (+352) 47 40 66 6503 ou **par e-mail** à lux.cla@bbh.com, puis par courrier postal à : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., 80 route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à l'attention de Corporate & Legal Administration

Au plus tard deux (2) jours ouvrables avant l'Assemblée générale annuelle (c'est-à-dire le 24 avril 2024).

Ou au service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch (à l'attention du Département Légal, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique).

Par le biais de ce formulaire de procuration, le(la) soussigné(e),

détenteur(trice) de :

- _____ actions de Mirova Global Sustainable Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Europe Sustainable Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Sustainable Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Europe Environmental Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Climate Solutions Equity Fund¹, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Global Green Bond Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Green and Sustainable Bond Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Europe Sustainable Economy Fund**, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Women Leaders and Diversity Equity Fund², catégorie _____
- _____ actions de Mirova US Sustainable Equity Fund**, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund**, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Short Term Sustainable Bond Fund**, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Future of Food Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Biodiversity Solutions Equity Fund**, catégorie _____

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

désigne par la présente le Président de l'Assemblée

comme mandataire pour voter en son nom tous les points de l'ordre du jour lors de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra dans les locaux de Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., 80 route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le **26 avril 2024 à 10 h 00 CET**, avec l'ordre du jour suivant (l'« **Ordre du jour** ») :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

1. Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de PricewaterhouseCoopers Société coopérative (le « Réviseur d'entreprise agréé ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée décide d'approuver les rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

¹ Anciennement Mirova Global Environmental Equity Fund

² Anciennement Mirova Women Leaders Equity Fund

2. Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'Assemblée décide d'approuver l'« État de l'Actif net » et l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. L'Assemblée décide de présenter le résultat net de l'exercice.

3. Ratification des versements d'acomptes sur dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'Assemblée décide de ratifier les versements d'acomptes sur dividendes effectués :

- **le 26 avril 2023, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**

- Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : I/D (EUR), R/D (EUR), N/D (EUR), RE/D (EUR)*)
- Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D (EUR)*, N/D (EUR), I/D (EUR), R/D (EUR), RE/D (EUR)*)
- Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D (EUR), N/D (EUR), R/D (EUR), N/D (H-CHF)*, SI/D (EUR)*, SI/D (H-GBP)*)
- Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D (EUR)*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

- **le 25 juillet 2023, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**

- Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : I/D (EUR), R/D (EUR), N/D (EUR), RE/D (EUR)*)
- Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D (EUR)*, N/D (EUR), I/D (EUR), R/D (EUR), RE/D (EUR)*)
- Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D (EUR), N/D (EUR), R/D (EUR), N/D (H-CHF)*, SI/D (EUR)* SI/D (H-GBP)*)
- Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D (EUR)*)
- Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund** (catégorie d'actions : EI/D-NPF (EUR)*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

- **le 24 octobre 2023, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**

- Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : R/D (EUR), N/D (EUR), I/D (EUR), RE/D (EUR)*)
- Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : R/D (EUR), N/D (EUR), I/D (EUR), M/D (EUR)*, RE/D (EUR)*)
- Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D (EUR), N/D (EUR), R/D (EUR), SI/D (EUR)*, N/D (H-CHF)*, SI/D (H-GBP)*, N/D (H-USD)*)
- Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund** (catégorie d'actions : EI/D-NPF (EUR)*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

- **le 23 janvier 2024, au profit des actionnaires des compartiments suivants :**

- Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : R/D (EUR), N/D (EUR), I/D (EUR), RE/D (EUR)*)
- Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D (EUR)*, N/D (EUR), I/D (EUR), R/D (EUR), RE/D (EUR)*)
- Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D (EUR), N/D (EUR), R/D (EUR), SI/D (EUR)*, N/D (H-CHF)*, SI/D (H-GBP)*, N/D (H-USD)*)
- Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D (EUR)*)
- Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund** (catégorie d'actions : EI/D-NPF (EUR)*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

L'Assemblée décide de ratifier le paiement des **dividendes annuels** le 23 janvier 2024 aux actionnaires des compartiments suivants :

- *Mirova Global Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : M/D (EUR)*, I/D (EUR), N/D NPF (USD)*, SI/D NPF (EUR)*, S1/D NPF (H-CHF)*, M1/D (EUR)*, SI/D NPF (CHF)*)*
 - *Mirova Euro Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : M/D (EUR)*, R/D (EUR), RE/D (EUR)*, SI/D NPF (EUR)*)*
 - *Mirova Europe Environmental Equity Fund (catégories d'actions : M/D (EUR)*, I/D (EUR), R/D (EUR), SI/D NPF (EUR), M1/D (EUR)*)*
 - *Mirova Europe Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : I/D (EUR), R/D (EUR), M/D (EUR)*, RE/D (EUR)*)*
 - *Mirova Future of Food (catégories d'actions : J-S1 /D (GBP)*, J-F/D (GBP)*, J-N1R/D (GBP)*)*
- *Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'Assemblée décide d'un quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

5. Reconduction des mandats respectifs de Mirova représentée par Mme Tara HANS, BPCE Life représentée par M. Frédéric LIPKA et M. Jean-Baptiste GUBINELLI, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

L'Assemblée décide de reconduire le mandat respectif de Mirova représentée par Mme Tara HANS, BPCE Life représentée par M. Frédéric LIPKA et M. Jean-Baptiste GUBINELLI jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprise agréé de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

L'Assemblée décide de reconduire le mandat de Réviseur d'entreprise agréé de la Société de PricewaterhouseCoopers Société coopérative jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

7. Frais d'audit pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'Assemblée décide d'accepter les frais d'audit relatifs à l'audit des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'Assemblée.

Autres questions.

Le formulaire de procuration autorise le mandataire à participer à la session de l'Assemblée générale annuelle et, le cas échéant, à la session suivante si la première session de ladite assemblée n'a pas pu délibérer ; à participer à toutes les délibérations et à voter sur tous les points de l'ordre du jour ; à prendre toute mesure que l'avocat considère utile ou nécessaire dans l'intérêt de la société et en particulier la rédaction et la signature du procès-verbal et de tout autre document, que l'avocat juge nécessaires pour l'exécution du présent formulaire de procuration.

Date : _____ 2024

Signature